

Séance du 21 janvier 2022

Présents	GIRAUD Marc BOUCHET Michel, CHANAL Fernand,DESCOURS Fanny,DOLE Mathieu, FERRIER Cédric GARNIER Vincent,IGLESIAS Carmen, LAGER Joëlle, LAURENT Monique, MALEYSON Xavier, PAYS Aurélie SAHUC Damien
Excusés	ALIROL Claire,BOYER Véronique

I – Syndicat Départemental d'Energies : redevance occupation domaine

La redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux électriques est une redevance annuelle perçue par les communes et le département pour la mise à disposition d'une partie de leur domaine public, tous les réseaux sont concernés (électriques et télécommunications)

La commune doit adopter une délibération pour l'instaurer

délibération adoptée à l'unanimité

2 – Convention Assistance Progiciel

La convention pour l'assistance informatique « Assistance Progiciel » géré par le Centre de Gestion arrive à échéance.

Une nouvelle convention 2022 – 2026 est proposée

délibération adoptée à l'unanimité

3 – Orientation budgétaire

Depuis la fermeture de la Trésorerie de Vorey, un conseiller en budget au Puy en Velay accompagnera désormais notre commune dans une bonne gestion : affinement des projets, évaluation de l'endettement... Une première rencontre a déjà eu lieu.

4 -Personnel : Carrière

Proposition d'augmenter le temps de travail de 2 agents communaux afin de répondre aux besoins de la commune.

délibération adoptée à l'unanimité

5 – Travaux en cours

Les agents communaux ont débuté les travaux de réaménagement du vestiaire de Montferrat, ils devraient durer plusieurs mois.

6 – Questions diverses

- Plusieurs lardeyrois (es) ont fait remonter en mairie des nuisances causées par les aboiements de chiens ou par la présence de chiens errants .

Les propriétaires seront contactés afin de trouver une solution qui permette à chacun de vivre en tranquillité et en sécurité.

- Quart des crédits doit être voté afin de pouvoir régler des factures d'investissement en attendant le vote du budget 2022.

délibération adoptée à l'unanimité

Prochain Conseil Municipal : mercredi 16 mars 2022 à 20 heures